



BNP PARIBAS

cfdt.nationale@bnpparibas.com

Richard PONS



Délégué syndical national
07 62 32 58 07

Cédric GRENIER



Délégué syndical national adjoint
06 67 92 25 69

Julie LEQUEUX



Déléguée syndicale nationale adjointe
06 60 68 60 35

Pierre RIVIÈRE



Représentant syndical national
06 65 64 56 98

Laurent COURRIER



Représentant syndical national adjoint
06 68 05 69 06

PRIME EXCEPTIONNELLE

ACTE II : 83 % des salariés bénéficieraient d'une prime.

22 février 2022

A la demande de la CFDT BNP Paribas, l'entreprise a ouvert la semaine dernière des négociations pour le versement d'une prime afin de compenser le « cadeau » de 900 millions d'euros de rachat d'actions fait aux actionnaires fin 2021.

AVANT

**Prime Exceptionnelle pour le
Pouvoir d'Achat de :**
600 €

Pour les salariés dont la rémunération
annuelle brute* est
inférieure à 56 570 € soit uniquement
63 % des salariés.

*La rémunération comprend l'ensemble des avantages
versés par l'employeur (salaire, prime, bonus etc.).

APRÈS | Réunion N°2

**Prime Exceptionnelle pour
le Pouvoir d'Achat de :** **900 €** NETS

Pour les salariés dont la rémunération annuelle brute* est
inférieure à 56 570 € (3xSMIC), soit 63 % des salariés.

Défisicalisée, désocialisée

Prime Exceptionnelle : **700 €** BRUTS

Pour les salariés dont la rémunération annuelle brute* est
comprise entre 56 570 € et 80 000 €, soit 20 % des salariés.

Versée sur la paie de mars

La CFDT a obtenu le DOUBLEMENT de l'enveloppe de départ !

PEUT-ON ESPÉRER PLUS ?

OUI ! C'est en tout cas ce que demande la
CFDT.

Nous attendons de la Direction qu'elle
augmente encore le montant de l'enveloppe
globale.

L'entreprise doit reconnaître significati-
vement **l'implication sans faille du
personnel** durant ces 2 années de crise. Et
prendre réellement en compte la baisse
subie d'intéressement et des bonus en 2020,
les problématiques de pouvoir d'achat,
l'inflation, les résultats exceptionnels et
historiques etc...



LES MONTANTS DOIVENT ÊTRE REVUS À LA HAUSSE !



Et vous ?

Vous en pensez quoi ?

Prochaine réunion le 24/02/2022

Rappel pour 2022

Intéressement

2895 € / 7437€

Participation

2625 € / 6564 €

L'INFO VRAIE #1 !

« Le forfait jours des cadres
chez BNP Paribas. »

Retrouvez l'info CFDT en vidéo



1 Flashez ce QR Code ou cliquez sur [ce lien](#)

2 Suivez nous sur LinkedIn

3 Lisez l'info vraie chez BNP Paribas

